

Groupe FRONT DE GAUCHE
Parti communiste Français, Parti de gauche,
Ensemble et République & Socialisme

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL
des 31 mai & 1^{er} juillet 2018**

Rapport n° CR 2018-011

Compte administratif 2017

MOTION DE RENVOI EN COMMISSION

La rapport CR 2018-011 relatif au compte administratif 2017 est renvoyé en commission

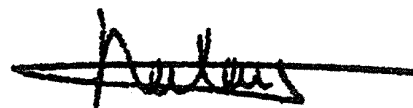
EXPOSE DES MOTIFS :

A la lecture du rapport 2018-013 relatif au « *Compte rendu sur l'usage de la délégation pour la présidence pour ester en justice en application de l'article L.4231-7-1 du CGCT - mai 2018* », il apparaît que l'avocat de la Région a produit, le 27 octobre 2017, un mémoire en défense en vue du rejet de la requête du Préfet de région tendant à l'annulation de la délibération CR 2017-09 qui est le budget 2017.

Ayant demandé à l'exécutif régional des informations à propos de cette requête et n'ayant obtenu aucune réponse sur les tenants et aboutissants de cette dernière, le groupe Front de gauche considère qu'il est difficile voire impossible que l'assemblée régionale approuve ou non le compte administratif du budget 2017 sans information précise sur le recours de l'État sur ce même budget.

En l'état, dans une situation pour le moins exceptionnelle, nous demandons donc à l'exécutif de sursoir à la présentation et à la mise au vote du compte administratif 2017.

Le délai légal d'une présentation d'un compte administratif étant fixé au 30 juin, l'exécutif régional a donc la possibilité à la fois d'informer pleinement les 210 conseiller.re.s régionaux.les sur la requête émise par le Préfet sur le budget 2017 que de soumettre à l'assemblée le compte administratif 2017.



Céline MALAISE